

## Réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2015

Le dix du mois de septembre deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Mireille LAURENDON

Absents excusés : Bernard NAULIN donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Jean-Jacques COGNARD donne pouvoir à Michel GRAND, Maurice ROCLE, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Joëlle BAYARD

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

### MOTION DE SOUTIEN AMF – Délibération 1509001

Monsieur le Maire rappelle les grandes lignes de la loi NOTRe ainsi que le plan d'économies qui conduit à réduire de 30 % les dotations de l'État aux communes et intercommunalités.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Le conseil municipal, à l'unanimité, soutient l'action de l'AMF et valide cette délibération.

### CONVENTION NUMERISATION DU CADASTRE – Délibération 1509002

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le service proposé par le SIEL pour l'accès à la plateforme SIG départementale, Géoloire 42 qui permettra d'obtenir des données cadastrales informatisées.

Il propose de souscrire à l'offre de base pour une durée de 6 ans, montant 240 €/an.

L'adhésion aux options reste possible à tout moment.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de souscrire à l'offre de base.

### CONVENTION INTERVENANTS TAP – Délibération 1509003

Les activités périscolaires se dérouleront cette année encore le jeudi après-midi. 89 enfants sont inscrits.

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention d'animation est signée avec chaque intervenant. Pour l'année 2015-2016, les intervenants sont :

- Sandrine ROUBI : découverte architecturale
- Noélie RIZZETTO : acrosport
- Katleen CLEMENT : scrapbooking
- Valérie COURTUAT : musique, technique de respiration, détente.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer ces conventions.

### DECISION ASSAINISSEMENT – Délibération 1509004

Suite aux écritures de cession de la station du Chanasson, il convient de prendre la décision modificative suivante :

+ 40 € au chapitre 042 article 675

+ 40 € au chapitre 042 article 778

Approuvé à l'unanimité.

### QUESTONS DIVERSES :

- **Fleurissement des montagnes du matin** : La visite du jury a eu lieu le 24 août.  
Maisons proposées : Jocelyne JAHIER, Noël TROTTE, Dominique DUBOIS, Jeanine CHAVAGNEUX, Jean-Claude MANCUSO, Ginette MICHALON, Chantal LIANGE, Roger DEBROSSE.
- **Salle de sport** :  
Mise à disposition du baby basket de Feurs le samedi matin. En compensation : prêt de matériel et mise à disposition gratuitement d'un encadrant, Zaka ALAO de 13h30 à 15h00 le jeudi après-midi.

- **Forez Donzy Football Club :**

Il avait été prévu qu'Eddy BLASCO interviendrait le jeudi après-midi pendant l'année scolaire pour prendre en charge un groupe d'enfants durant les TAP de 15h à 16h30. Le conseil municipal avait validé le versement de la subvention de 1500 € en contrepartie de sa présence. Cependant, son emploi du temps actuel ne lui permet pas d'intervenir à partir de 15 heures comme convenu. Il conviendra donc de contacter les dirigeants du club pour trouver une solution rapidement.

- **Travaux école :**

Le site a été sécurisé. Le terrassement a débuté.

Les réunions de chantier ont lieu le mardi à 13h30. Tous les conseillers y sont conviés.

- **Communauté de communes :**

- Livraison des conteneurs pour tri sélectif dans la semaine du 28/9 au 2/10. Trois demi-journées seront proposées aux civensois pour les récupérer (lundi 5 octobre de 9h à 12h, mercredi 7 octobre de 14h à 17h et samedi 10 octobre de 9h à 12h). Un conteneur pour récupération du textile sera installé sur le parking covoiturage.
- Regroupement des intercommunalités : Fin septembre, le préfet présentera son projet et chaque commune donnera son avis d'ici le 31 décembre 2015. Avant le 31 mars, la CDCI arrêtera le projet et au plus tard le 31 décembre 2016, le préfet donnera le schéma définitif.
- Bulletin municipal 2015 : devis de Xtreme.com de 3143.90 € TTC pour 700 exemplaires de 32 pages. Le conseil valide.
- Bilan consommation d'énergie transmis par le SIEL. Grâce au système de GTC, on a fait une économie de 6 000 € par rapport à 2013 sur l'électricité et le chauffage de la salle des Balcons du Forez.
- Voirie : Christophe GUILLARME fait part de remarques qui ont été faites sur la réfection des voies communales. Il indique que le revêtement bicouche permet de préserver l'état des routes. Son coût est plus faible que l'enrobé, aussi on peut entretenir davantage de kilomètres de voirie.
- L'association OVE (centres médico-éducatifs pour enfants et jeunes adultes handicapés) représentée par Patrick BROSSAT demande si la commune pourrait prêter ou louer la salle de sports le lundi matin. Le conseil donne son accord pour une année contre participation financière ou autre.
- Le tournage du film « Orpheline » se déroulera dans la boîte de nuit Factory le 18 et le 19 septembre. Fermeture momentanée de la RD 107.
- Projet d'une micro crèche privée sur Epercieux, Pouilly ou Civens avec recherche d'un local. Michel GRAND rappelle que la CCFF a la compétence petite enfance.

**TOUR DE TABLE :**

Cheminement piéton rue du Champ de courses : réalisé jusqu'à Intermarché. Sécurité appréciée, malheureusement des véhicules stationnent sur cette partie réservée aux piétons.

Ambroisie : Dominique DUBOIS avait donné rendez-vous à la salle des balcons du Forez pour faire découvrir l'ambroisie. Une vingtaine de personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20

Prochain conseil le 29 octobre